

LA FONTAINE AU TRÉSOR

Dans la continuité de la forêt de Sénart, le domaine du Bois Chardon dessine un rectangle avec pour limites la D 448 et la Seine à l'opposé. La rue du Bas de Champrosay sépare les terres cultivées du domaine régional du Bois Chardon de sa partie boisée. Au XIX^e siècle, Alphonse Daudet et Eugène Delacroix le fréquentent régulièrement.

La présence d'un sol riche alimenté par des alluvions de la Seine a permis sur le domaine du Bois Chardon le développement d'un peuplement forestier diversifié et d'une flore variée. En remontant depuis les berges vers la partie boisée, le chemin de la Boucle dessert une prairie longée par le ru d'Or et son alignement de saules. Les eaux jaillissant de la Fontaine au Trésor sont recueillies dans un bassin, puis rejoignent le ru d'Or après avoir contourné l'ancien potager du domaine, lieu clôturé d'un mur en pierre.



La source alimente un lavoir reconnu communal sur le plan cadastral de 1810 dit « cadastre napoléonien ». Le chemin qui y mène est également communal depuis 1827. En 1817, suite à un accord avec la commune et moyennant des travaux de remise en état du lavoir enclos de murs, le marquis de La Feuillade, propriétaire du château de Pont-Chardon depuis six ans, est autorisé à détourner à son profit, au moyen d'une conduite traversant le lavoir, une partie des eaux de la source grâce à un béliet hydraulique.

Avec la loi du 3 février 1851, pour améliorer l'hygiène, l'Etat a obligé toutes les communes à construire un lavoir public ou bassin de recueillement des eaux aux fins de lessive afin de limiter la propagation des épidémies. A Draveil, c'est le début du conflit entre la municipalité et les propriétaires successifs du château du Pont-Chardon, Messieurs Mathias et Bayvet, qui les mena jusqu'au tribunal car ils revendiquent la propriété du lavoir, de la source et de son chemin d'accès. Le tribunal de première instance de Corbeil rend le 21 juillet 1870 un jugement en leur faveur mais la commune fait appel de cette décision. En 1873, le juge donne raison aux propriétaires privés, la Fontaine au trésor est bien à eux. Le lavoir sera restauré en 1927, sur ordre de la Municipalité, par l'entreprise F. Legros, concessionnaire Hennebique (François Hennebique, entrepreneur détenteur du brevet pour la fabrication du béton armé) à Corbeil sous la direction de Paul Augros, ingénieur génie civil.

En 1987, le domaine du Bois-Chardon a été acquis par l'Agence des espaces verts de la région Ile-de-France qui en assure l'entretien.



13 août [1858], vendredi « *Je recommence à la même heure matinale la promenade d'hier. Je m'arrête avant la fontaine de Baÿvet pour faire un croquis que je regrettais de n'avoir pas fait la veille. C'est un des meilleurs du petit calepin que j'ai emporté à Plombières. On passait mon carreau au siccatif. Je suis resté le plus longtemps que j'ai pu dehors, me couchant à l'ombre non loin de la rivière, près du petit pont qui traverse un ravin. Je n'étais assis au bord de la rivière même, mais sans descendre jusqu'aux roseaux, abrité par mon parasol, en face de cette isle remplie de roseaux qui se forme dans les basses eaux. – Assis encore près de la fontaine de Baÿvet et qui n'est plus qu'un filet d'eau, mais charmant et coulant entre les herbes. [...]* » Eugène Delacroix, Journal, tome II, nouvelle édition intégrale établie par Michèle Hannoosh, éditions José Corti, p 1256